

SPOT50 : LE PLEIN D'AVANTAGES POUR LES JEUNES MANCHOIS !

LA SAISON 2026-2027 EST LANCÉE !

SPOT50 offre de nombreux avantages en direction des jeunes Manchois nés en 2012, 2013, 2014 ou 2015. Au prix de 5 €, il peut être utilisé chez près de 800 partenaires dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs : clubs sportifs, écoles d'art, piscines, expositions, spectacles, cinémas...

Les inscriptions pour la saison 2026-2027 sont officiellement ouvertes depuis le 1^{er} juillet !

Lancé par le Département de la Manche en 2011, SPOT50 est désormais un incontournable, qui a bénéficié à 10 809 jeunes pour la saison 2025-2026.

SPOT50 : LE PLEIN D'AVANTAGES POUR LES JEUNES MANCHOIS !

SPOT50 peut être utilisé auprès du réseau de partenaires du département, selon la répartition suivante :

- 25 € pour la pratique sportive (Licence/adhésion dans un club, une association sportive scolaire...) ;
- 25 € pour la pratique artistique (inscription dans une école de musique, de danse, de chant, de théâtre...) ;
- 25 € pour les loisirs (achat d'une place de cinéma, festivals, spectacles, d'une entrée dans les centres aquatiques, musées, parcs d'attraction...)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 mars 2027 et les avantages sont valables jusqu'au 30 juin 2027.

À CHACUN SON APPLI POUR GÉRER SON COMPTE SPOT50 !

 Lancée en 2025, une application pour smartphone « SPOT50 » permet aux jeunes de créer et gérer leur compte et d'accéder à leur QR code pour effectuer la transaction.

 Une autre application est également disponible pour les professionnels, offrant la possibilité de scanner le QR code des bénéficiaires.

> [Inscription en ligne sur le site manche.fr](https://manche.fr) ou [sur l'application SPOT50 disponible sur les stores.](#)

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr